

L'Office de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans est titulaire de la marque nationale Qualité Tourisme depuis décembre 2012. A ce titre, nous nous engageons à :

- Respecter les exigences de la marque Qualité Tourisme
- Faciliter l'accès à nos locaux, en améliorant la signalisation et l'accessibilité
- Vous accueillir dès votre arrivée
- Vous accueillir dans un lieu propre et chaleureux
- Apporter des réponses rapides à vos demandes
- Vous renseigner, vous conseiller et répondre à vos questions le plus précisément possible.
- Mettre à votre disposition des informations actualisées
- Promouvoir les offres touristiques de nos partenaires
- Vous proposer des informations touristiques et pratiques sur le Pays d'Orthe et Arrigans et ses alentours sur support papier
- Vous sensibiliser au développement durable, en limitant les impressions et en vous invitant à ne prendre que la documentation qui vous intéresse afin d'éviter le gaspillage en jetant du papier inutilement.
- Afficher à l'extérieur la majorité de notre offre touristique locale afin que vous puissiez la consulter durant la fermeture de nos bureaux (hébergements, sites à visiter, numéros d'urgence, restauration)
- Vous offrir des supports documentaires en plusieurs langues (français, anglais, espagnol)